

Du versement au signalement

Gestion de la donnée

- À partir des métadonnées transmises, chaque document versé donne lieu à la **création d'une notice** dans la base de gestion des archives, [Archimage](#).
- Chaque notice sera accompagnée du **document numérique** en relation.
- Dans le cas de données composites (photogrammétrie, 3D, etc.), le **dossier des fichiers ayant généré le rendu** sera lui aussi lié à la notice du rendu final.

Mise à disposition

- Toutes les **notices descriptives** sont affichées en mode public.
- Les document numériques sont affichés ou non en fonction de la législation en vigueur.
- **Les dossiers de fichiers** ne sont pas disponibles en ligne.

Les données versées au service des archives de l'EFA entrent dans le cadre des **archives publiques** ; ces fichiers constituent des documents administratifs dont certains sont soumis à droit d'auteur. Pour plus d'informations sur leurs conditions d'accès et d'Exploitation, voir les fiches pratiques [Législation sur les archives](#), [Consulter](#), [Reproduire](#) et [\(Ré\)utiliser des archives](#).

Signalement

Les **notices descriptives** seront ultérieurement moissonnées et figureront dans le portail national [France Archives](#).

Si vous êtes à l'origine de données versées à l'EFA et que vous souhaitez assurer leur visibilité, voir la fiche pratique [Comment ouvrir mes données ?](#)

Révision #5

Créé 17 janvier 2024 09:26:00 par Rémy Ienco

Mis à jour 19 janvier 2024 19:17:01 par Marie Stahl